la Santé nationale et du Bien-être social nous dira ce qui en est quant aux frais d'administration et à l'escalade de ces frais.

Le Canada est un pays de compromis. Pourquoi ne pouvons-nous nous entendre sur cette question? Nous avons déjà été témoins, de la part des honorables vis-à-vis, d'un compromis qui a découlé d'autres problèmes, et qui a été débattu à une autre réunion il n'y a pas si longtemps. Pourquoi tous les Canadiens ne pourraient-ils en arriver à un compromis à l'échelon national, en dépit des rivalités politiques? Je ne plaisante pas quand je dis au ministre qu'on devrait aplanir certaines difficultés du régime; mais, du moins, fournir ces services à ceux qui en ont besoin maintenant, sans pouvoir en acquitter les frais, surtout les vieillards pensionnés. Si on ne leur accorde pas une augmentation de l'assistance-vieillesse, on devrait au moins mettre sur pied un programme d'essai pour leur venir en aide. Là aussi on pourrait aplanir les difficultés. Avant d'imposer une disposition obligatoire aux provinces, pourquoi ne pas engager un dialogue pour examiner avec les ministres...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce qu'il poursuive son discours?

Des voix: D'accord.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés qui écoutent mes envolées oratoires. C'est la première fois que j'épuise mon temps de parole-que ce soit au comité où on nous accorde 20 minutes, ou à la Chambre où on nous en accorde 40. J'ai parlé longuement à cause de l'importance du sujet, et parce que j'ai tenté d'exposer mes conclusions au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a compris, j'espère, l'esprit dans lequel je lui en ai fait part. Je ne veux pas empiéter sur le temps de parole des autres députés mais j'espère que le ministre prouvera aux Canadiens qu'il est capable de logique et qu'il peut s'en prendre aux problèmes sans se noyer dans un déluge de mots.

J'espère que le ministre pourra amener les dix provinces à un esprit de compromis, car nous avons déjà fait preuve de cet esprit-là et nous continuerons de le faire si nous voulons continuer de progresser. Le plus grand projet-pilote et le plus beau cadeau d'anniversaire que l'on puisse présenter aux Canacomme celui-là en vigueur le 1er juillet 1967, à l'intention de ceux qui ne peuvent le financer et qui en ont besoin. Il devrait y avoir des pourparlers avec les provinces, au sujet des ramifications du programme, pour que nous ayons un programme qui ne nous soit pas imposé de force, qui n'empiète pas sur la compétence des provinces mais dont tous les représentants à la Chambre, et non pas seulement les députés ministériels, puissent s'enorgueillir-car tous les représentants ici approuvent le principe de la chose.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur...

Une voix: Gare!

M. MacInnis: ... puis-je dire aux honorables députés libéraux d'en face, qui ont laissé entendre qu'ils ne voulaient entendre per-sonne de ce côté-ci de la Chambre, que je céderais bien volontiers la parole si quelqu'un pouvait m'assurer qu'il dirait la vérité. Si mon honorable ami de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan) n'a pu trouver de nom convenant au ministre, que le ministre ne s'inquiète pas: j'en ai trouvé un.

Jeudi dernier, tout en traitant du bill actuel, le député de Northumberland (M. Hees) mentionnait deux raisons pour lesquelles le programme était renvoyé à plus tard. Tout d'abord, a-t-il dit, les provinces, qui représentent 85 p. 100 de la population du pays, ont refusé d'y donner suite et les 15 p. 100 restants seraient incapables de le faire fonctionner.

La deuxième raison c'est, comme il ressort clairement du rapport de la commission Hall, que nous n'avons pas assez de médecins, de dentistes, d'infirmières et de techniciens médicaux pour nous permettre de mener à bien ce programme. Le député de Northumberland aurait dû mentionner une troisième raison, qui obtient de plus en plus de publicité dans ma province et partout dans les Maritimes. Le ministre se chauffe au soleil de cette publicité.

Je ne pense pas que ce soit le ministre qui ait lancé une publicité de ce genre dans les Maritimes, mais bien des gens ont l'impression—je le répète, l'impression n'a pas été créée par le ministre—que le régime d'assurance frais médicaux a été bloqué par le ministre des Finances pour nuire aux chances du ministre de la Santé nationale et du Bienêtre dans la course pour la direction du parti libéral. Cela me paraît ridicule et ce n'est diens, selon moi, serait de mettre un projet pas mon avis. Mais je n'ai pas entendu de

[M. Nowlan.]